

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU lundi 2 novembre 2020**

**PRESENTS** : BONIN Robert, BLADE Anne, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, MEYNET Francine, FAYE Cyril, FOURNIER Christophe, BERTHAIL Eric, KOCIOLO Guillaume, MAILLARD Valérie.

**EXCUSES** : DUEZ Sophie, excusée, donne pouvoir à MAILLARD Valérie.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : FAYE Cyril.

Quorum atteint.

La séance est ouverte à 18h35.

Le compte-rendu du conseil en date du 21 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

**2020-044 Classement en voie communale**

Suite aux travaux de voirie de 2019, la rue du champ montant a été prolongée de 47 mètres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de classer le prolongement de la rue du Champ Montant dans les voies communales pour une longueur de 47 mètres.

- **VALIDE** le total des voies communales pour une longueur de 7 744 mètres.

**Demande pour une concession au cimetière de Chancia**

Une demande a été formulée pour un emplacement au cimetière de Chancia – caveau pour 2 personnes : PERIN ép FLORYSZCZAK Danielle et FLORYSZCZAK Raymond.

Il reste 6 emplacements.

Un second bloc de columbarium pourra être installé dans le futur, ainsi qu'un jardin des souvenirs.

Une commission cimetière est à envisager, Francine est intéressée.

Il faudra voir quel sont les tombes abandonnées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **APPROUVE** la demande précitée.

**2020-046 Élection des membres de la commission des élus pour la DETR**

Le conseil municipal a désigné Robert BONIN pour représenter la commune à la commission des élus pour la DETR.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **DESIGNE** Robert BONIN pour représenter la commune à la commission des élus pour la DETR.

**2020-047 Modification statutaire pour l'intégration d'équipements touristiques autour du Lac de Vouglans**

Suite à la récente fusion des quatre Communautés de communes, la volonté de TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE est de restructurer son organisation et ses actions liées au tourisme afin de mettre en valeur ce territoire autour de l'authenticité et du développement durable ;

Il est donc nécessaire de modifier les statuts afin de transférer à la Communauté de communes une compétence facultative concernant la gestion d'installations touristiques (construction, acquisition, cession, exploitation, etc.) ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification statutaire qui ajoute à l'article 6-1 des statuts – en matière de tourisme : « Gestion des équipements touristiques et économiques qui présentent un intérêt

intercommunal situés autour du Lac de Vouglans (campings, plages, ports, bâtiments à vocation commerciale et économique, etc.) » ;

- **APPROUVE** le projet de statuts tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier cette décision à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Président de la Communauté de communes.

#### **2020-048 Désignation du représentant de la commune au sein de la CLECT**

La CLECT a la charge d'évaluer les transferts de charges opérés au sein de la Communauté de communes ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Monsieur BONIN comme délégué de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier cette délibération à Monsieur le Président de Terre d'Émeraude Communauté.

#### **2020-049 Avenant n°3 au Pacte Financier et Fiscal de Solidarité 2018-2020**

L'avenant n°3 fait suite au Pacte Financier et Fiscal de Solidarité de 2018-2020.

Un fonds de concours d'un montant de 16 999 € a été attribué à la Commune de Chancia.

1454 € de FPIC a déjà été versé à la Commune.

#### **Dans l'attente de la délibération définitive de Terre d'Émeraude Communauté,**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE**

- D'APPROUVER la modification de l'article 4 des conventions du pacte financier et fiscal de solidarité,
- D'APPROUVER l'ensemble des avenants n°3 aux conventions du pacte financier et fiscal de solidarité avec les Communes membres de l'ex Communauté de Communes Jura Sud,
- D'AUTORISER le maire à signer l'ensemble de ces avenants n°3 afin de permettre la mise en œuvre des fonds de concours respectifs.

#### **2020-050 PFFS - Demande de Fonds de concours**

Suite à l'avenant 3, la Commune demande le versement du fonds de concours de 16 999 €.

#### **Dans l'attente de la délibération définitive de Terre d'Émeraude Communauté,**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes Jura Sud, à hauteur de 16 999 €,
- **AUTORISE** le Maire, à signer tout acte afférant à cette demande.

#### **2020-051 Taux 2021 de la redevance pour la pollution domestique**

Suite aux courriers de l'agence de l'eau, le taux de la redevance pollution passe de 0,27 €/m<sup>3</sup> à 0,28 €/m<sup>3</sup>. Le taux de la redevance modernisation ne change pas soit 0,15 €/m<sup>3</sup>.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **APPROUVE** les taux imposés par l'agence de l'eau pour 2021.

#### **2020-052 Avis sur l'enquête publique SERRAND**

Suite à l'enquête publique, le conseil municipal n'a pas émis d'avis sur ce dossier.

#### **2020-053 Composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)**

La Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) doit être composée du Président de l'EPCI ou de son Vice-Président délégué, Président de la commission, et de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat de l'organe délibérant,

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale ; depuis la mise en œuvre au 1er janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle

participe à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation) ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **DECIDE** :

- De proposer Robert BONIN pour figurer sur la liste préparatoire dressée pour la désignation des membres de la commission Intercommunale des Impôts Directs :
- De charger le Maire à signer tous documents permettant la mise en place de cette commission.

### **Com 2020-001 Rapport d'activité SICTOM**

Un rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers est réalisé et publié par le SYDOM tous les ans.

La Commune de Chancia adhère au SICTOM.

Le rapport d'activité 2019 est présenté au conseil municipal.

Le conseil municipal PREND ACTE du rapport d'activité du SICTOM 2019.

### **Questions diverses**

- **Station d'épuration du Bourg** : la Commune a reçu en copie un courrier de mise en conformité de la station d'assainissement du Bourg datant du 22/10/20 de la préfecture. Suite à la fusion en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020, cette compétence est gérée par Terre d'Émeraude Communauté en sachant qu'un tiers 1/3 des communes appartenant à la Communauté de Communes est non conformes.
- **Station s'épuration du lotissement** : pour information, le clarificateur de la station n'est plus conforme.
- **Contrat d'abonnement à l'eau** : Il faut établir un contrat plus élaboré que l'existant (Mise en place d'un règlement de service de l'eau). Madame BLADE travaille sur le sujet. L'abonnement doit être proratisé.
- **Protection du captage** : en attente du devis. Robert travaille sur le sujet, des études ont été faites par des cabinets. Dossier à poursuivre et à prévoir sur 2021.
- **Poubelles** : Litige sur position des poubelles dans le village centre à proximité du locatif et stationnement des voitures, quelques déjections canines. Des travaux de matérialisation des places de parking se feront vraisemblablement au printemps.
- **Stationnement** : Une voiture stationné depuis plus de 6 mois se trouve à côté du four à l'abandon, Robert l'a signalé à la gendarmerie. Au jour d'aujourd'hui, elle a été enlevé.
- **Bus scolaire** : Signalement ce jour à Robert : le chauffeur de bus roule trop vite et ne met pas le masque. Sophie vas faire remonter à la direction du chauffeur.

**Fin de séance à 20h00.**